

RAPPPORT DE JURY

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES (CRPE) ANNEE 2024

ELEMENTS STATISTIQUES

Epreuves écrites d'admissibilité

Concours	Nombre de postes	Inscrits	Présents	Moyenne /20 du dernier admissible	Nombre d'admissibles
Externe Public	24	415	174	11,1	50
Second concours interne public	1	76	22	12,16	3
3ème concours externe public	3	159	46	12,25	11
Concours externe public LR Créole	2	16	3	10	0
Concours externe privé	5	57	14	9,08	8
TOTAL	35	723	259		72

Epreuves orales d'admission

Concours	Présents	Moyenne /20 du 1 ^{er} admis	Moyenne /20 du dernier admis	Nombre d'admis	Inscrits sur la liste complémentaire
Externe Public	50	19,03	12,58	24	0
Second concours interne public	3	16,5	15,66	2	0
3ème concours externe public	11	17,94	13,69	4	0
Concours externe public LR Créole	0				
Concours externe privé	8	17,44	10,36	4	0
TOTAL	72			34 (30 + 4 privés)	0

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE FRANÇAIS- CRPE 2024

1/ Description synthétique de l'épreuve

Nous rappelons que la nouvelle épreuve disciplinaire de français est composée de trois parties, elle est axée sur des compétences académiques et rédactionnelles.

L'épreuve porte sur un texte et non plus sur un corpus de documents.

La première partie de l'épreuve porte spécifiquement sur l'étude de la langue (5 points), la deuxième partie est consacrée au lexique et à la compréhension lexicale (4 points), la troisième partie propose une réflexion suscitée par le texte à présenter en développement rédigé (11 points).

2/ Eléments statistiques

Nombre de copies	263
Notes	De 01 à 18.50/20
Moyenne	10.13/ 20
Au-dessus de M	136
En-dessous de M	127
0 – 5 /20	17 copies
6 – 10 /20	106 copies
11 – 15 / 20	86 copies
+ 15 / 20	47 copies

	Note de français du dernier admissible
EXTERNE PUBLIC	07/20
3 ^{ème} Concours	13.75/20
2 nd conc Interne Public	11.75/20
Externe spécial LVR	15.25/20
EXTERNE PRIVE	09.5/20
2 nd conc Interne privé	10.5/20

3/ Analyse des performances des candidats : réussites et fragilités pour chaque partie

Partie 1 : Etude de la langue

Il y a un écart manifeste entre les candidats qui se sont sérieusement préparés et les autres. 139 copies sont en-dessous de la moyenne.

Les candidats ont eu du mal à :

- identifier la nature des mots et des groupes de mots,
- identifier la fonction du mot ou du groupe de mots dans la phrase,
- identifier et délimiter des propositions dans une phrase,
- identifier les relations grammaticales que les mots/groupes de mots entretiennent les uns avec les autres (coordination, juxtaposition et subordination),

A contrario, ceux qui sont en réussite ont une relative maîtrise des notions grammaticales à enseigner à l'école primaire cependant, pour certains, des connaissances parcellaires ne leur permettaient pas d'obtenir la totalité des points (123 candidats au-dessus de la moyenne).

Partie 2 : Lexique et connaissance de la langue

Pour 134 candidats, les difficultés sont liées à :

Des connaissances fragiles sur la formation des mots (notions de radical, de suffixe et de préfixe)

La méconnaissance des mots et l'emploi de termes mal maîtrisés pour expliquer le sens des mots et expressions demandés,

Une qualité de la langue mobilisée dans la production d'écrits demandée (commentaire) qui reste fragile (phrases mal tournées, fautes d'orthographe) au regard des attendus.

128 candidats sont au-dessus de la moyenne pour cet exercice.

Partie 3 : Réflexion et développement

Le texte proposé cette année, extrait de Manières d'être vivant, de Baptiste Morizot, invitait à réfléchir à la notion de groupe dans la formation de l'individu. Toutes les approches pouvaient être convoquées : les rassemblements politiques, les regroupements de citoyens, les phénomènes de bandes, les groupes numériques... pour mettre en lumière les fonctionnements de l'individu et de l'individu dans le groupe (voire la meute).

Le texte d'une trentaine de lignes était accessible et peu de candidats ont fait des non-sens. Une réflexion argumentée autour du rôle social du groupe dans la formation de l'individu était attendue. Les candidats pouvaient s'appuyer sur de nombreuses pistes de réflexion, seule la pertinence de leurs propos comptait. Des exemples variés soutenant l'argumentation étaient attendus des candidats, y compris ceux qui pouvaient évoquer le côté négatif du groupe (agressions en bandes, harcèlement...).

Les correcteurs attendaient une structuration du propos et une organisation en paragraphes de l'écrit, mobilisant des liens logiques et mettant en évidence une progression dans la réflexion. La qualité rédactionnelle et la maîtrise de la langue se devaient d'être irréprochables.

132 candidats ont eu des résultats au-dessus de la moyenne contre 130 en-dessous.

4/ Conseils aux candidats

On conseillera aux candidats de structurer leur préparation pour bien ancrer les connaissances de base et pouvoir les mettre en œuvre sans erreur. La réussite de cette partie de l'épreuve exige un travail régulier et structuré, tout au long de la préparation.

Quelques connaissances lexicales doivent également être maîtrisées et c'est l'entraînement à la compréhension lexicale qui doit prévaloir pour apprendre à faire le lien entre les notions et leur exploitation en contexte.

L'important dans cette partie est de bien mettre des connaissances lexicales simples au service de la compréhension du texte.

Un entraînement régulier dans les conditions de l'épreuve pour structurer et développer un propos organisé est essentiel. Le jury n'a pas vocation ici à évaluer des connaissances littéraires approfondies mais plutôt la capacité du candidat à construire et mettre en forme une réflexion. Nous attirons l'attention des candidats sur l'importance d'apprendre à se relire pour exercer la vigilance orthographique.

On regrette pour les trois parties de l'épreuve, même pour certaines copies dont le contenu est juste et pertinent, le niveau de maîtrise de l'orthographe grammaticale et lexicale. La correction de la langue, dans la copie d'un candidat au concours de recrutement de professeur des écoles ne saurait être un élément accessoire. Si quelques coquilles peuvent être compréhensibles et admises dans une copie de concours produite en temps limité, la copie doit témoigner d'une excellente maîtrise de l'orthographe et de la grammaire. Cette dimension doit faire partie intégrante de la préparation au concours.

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE MATHEMATIQUES- CRPE 2024

Le nouveau format de l'épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques des candidats dans la maîtrise des notions fondamentales de mathématiques étudiées dans l'enseignement primaire avec un recul de maîtrise jusqu'en début de lycée pour certaines notions.

1/ Description synthétique de l'épreuve

Le sujet de mathématiques du CRPE, composé de 5 exercices indépendants, permettait d'évaluer l'ensemble des thèmes du programme du concours : nombres et calculs, espace et géométrie, organisation et gestion de données, grandeurs et mesures, algorithmique.

L'épreuve essentiellement notionnelle, visait à évaluer la maîtrise des savoirs mathématiques du candidat, et notamment des connaissances et des compétences dont une maîtrise suffisante est nécessaire pour concevoir et mettre en œuvre un enseignement explicite et structuré de mathématiques à l'école primaire.

Dans cette épreuve, les six compétences mathématiques étaient mobilisées, le candidat était invité par exemple à modéliser un problème par une équation, à raisonner et à communiquer de façon précise son raisonnement aussi bien dans le domaine « espace et géométrie », que dans le domaine « nombres et calcul » ou encore dans l'organisation et la gestion de données. Enfin la compétence « chercher » était très largement mobilisée, notamment la capacité à prélever l'information juste, par une lecture attentive du sujet, tout comme la compétence « communiquer » en montrant la capacité à rendre compte avec précision et clarté, d'une interprétation, d'un raisonnement, d'une preuve. A noter que savoir mobiliser avec efficacité la compétence « communiquer » est étroitement lié à la maîtrise de la langue, à une appréhension correcte des objets mathématiques sous-jacents et du langage spécifique de la discipline, maîtrise qui est indispensable pour un futur professeur des écoles.

Enfin concernant les usages du numérique, une familiarité avec les connaissances relatives à l'algorithmique et la programmation ainsi qu'avec le tableur était interrogée.

2/ Éléments statistiques

Par concours	Public	Privé
Nombre d'inscrits	647	76
Nombre de copies	239	22
Note la plus basse	0	0,5
Note la plus élevée	19,5	19
Moyenne	8,39	7,81
Médiane	8	6,75
Écart-type	4,55	4,54
Note du dernier admissible	13,75	7,00

Si le jury déplore de nombreuses copies d'un niveau très faible, quelques copies sont de qualité et montrent un travail de préparation et une bonne maîtrise des connaissances scientifiques attendues. Le Jury relève ainsi des points de fragilités mais aussi des réussites et formule quelques recommandations à destination des futurs candidats, qui sont présentées ci-après.

3/ Des réussites

Le jury tient à saluer un certain nombre de réussites.

Il convient notamment de souligner la maîtrise par certains candidats de connaissances et de compétences classiques, comme la capacité à utiliser de façon correcte le théorème de Pythagore, à effectuer un calcul de pourcentage, traduire un programme de calcul par une expression littérale, à résoudre une équation produit nul, à résoudre des questions relatives au thème « grandeurs et mesures » en mobilisant les unités de mesure de façon correcte.

Concernant la maîtrise des différents types de raisonnement, le jury souligne la capacité de certains candidats à produire un contre-exemple pour prouver qu'une proposition universelle est fausse.

Enfin, il convient également de saluer l'aisance montrée par certains candidats dans l'utilisation du tableur ou de Scratch.

4/ Des fragilités :

Le jury souligne quelques points de fragilités relevés dans les copies.

De nombreuses productions révèlent des fragilités dans la connaissance du nombre, autant la capacité à représenter ou à utiliser la représentation d'un nombre dans le système décimal que celle de mobiliser la définition ou une propriété caractéristique d'un type de nombre étudié durant la scolarité obligatoire : nombre entier, nombre décimal, nombre rationnel.

Certaines copies montrent des insuffisances dans la maîtrise du langage mathématique et plus largement de la maîtrise des objets mathématiques sous-jacents :

- Utilisation abusive du signe « = », entre un nombre et une de ses valeurs approchées ou entre des expressions numériques différentes pour matérialiser une succession de calculs.
- Vocabulaire et notation : confusion entre droite et segment, entre diviseur et multiple, entre triangle et angle...
- Erreurs de notation : absence des parenthèses nécessaires dans les enchaînements de calculs, notations géométriques erronées, confusion entre droites, segments, angles...

En organisation et gestion de données, le calcul ou l'interprétation des paramètres de position (moyennes, médianes) et de dispersion étendue ont pu générer des difficultés.

Savoir transcrire un calcul littéral constitue un autre point de fragilité important pour de nombreux candidats : utiliser la double distributivité pour développer une expression littérale, prouver une égalité entre deux expressions littérales, savoir résoudre une équation du 1^{er} degré ou une équation produit nul et en amont, savoir modéliser un problème par une équation.

5/ Conseils aux candidats :

Lors de l'épreuve, les candidats sont invités à procéder à une lecture attentive de chaque énoncé, ceci afin de disposer de toutes les données de la question ou de l'exercice.

Lire attentivement chacune des consignes est aussi un point important. A certaines questions, le sujet précise qu'une justification est attendue, il convient de respecter cette consigne en accompagnant la réponse à la question d'une preuve de cette réponse.

La précision dans l'écriture des calculs et la clarté des raisonnements sont des attendus. Pour ce faire, en plus d'être attentif à la maîtrise de la langue, les candidats sont invités à renforcer la maîtrise du langage spécifique par exemple les notations en géométrie, l'utilisation correcte du signe « = ».

Il est conseillé par ailleurs de préciser, lors de l'application d'un théorème, dans les démonstrations, les conditions d'application du théorème. Pour cela, une connaissance des configurations géométriques, des énoncés des propriétés et des théorèmes du programme est indispensable.

Il convient par ailleurs d'attirer l'attention des candidats sur le fait que maîtriser le codage des figures en espace et géométrie, connaître et savoir utiliser la définition et les propriétés caractéristiques des triangles et des quadrilatères particuliers sont indispensables pour un futur professeur des écoles. De nombreuses erreurs dans ce domaine étant à déplorer dans les copies, il est conseillé aux candidats de renforcer, avant le concours, la connaissance précise des définitions et les propriétés de ces configurations.

La résolution de problèmes étant centrale dans l'enseignement des mathématiques, il est conseillé également aux candidats de travailler la compétence modéliser, notamment la capacité à passer du modèle au réel.

Le jury encourage donc les futurs candidats à préparer l'épreuve avec précision en étudiant l'ensemble des connaissances du programme du concours, à développer des automatismes, en calcul numérique et littéral notamment mais aussi dans les autres domaines, dont espace et géométrie. Il est également conseillé de s'entraîner à résoudre des problèmes et à rédiger des démonstrations complètes, et plus généralement de s'entraîner à justifier ou à prouver un résultat, une affirmation.

Enfin, les candidats sont invités à s'entraîner à maîtriser les fonctions de la calculatrice et plus largement à travailler de façons suffisante les notions relatives au tableur et au thème E du programme de mathématiques du cycle 4.

EPREUVE ECRITE D'APPLICATION-CRPE 2023

RESULTATS

	Candidats ayant passé l'épreuve	Note la plus haute	Note la plus basse
Sciences et technologie	121	16	01,75
Histoire- Géographie -EMC	102	18	01.5
Arts	27	18,25	06

DOMAINE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE

1/ Description synthétique de l'épreuve

La cohérence des parties et les thématiques abordées rendent le sujet intéressant au regard des attendus de fin de cycle 3. Il offre l'opportunité de vérifier les compétences scientifiques et pédagogiques des futurs candidats dans les trois sous domaines disciplinaires. De bonnes copies sont repérées dans l'ensemble même si la qualité de l'écriture et la maîtrise du français écrit doivent être renforcées pour certains candidats. La partie 3 n'a pas été traitée par plusieurs candidats.

2/ Éléments statistiques

Nombre de copies	En dessous de la moyenne	Au dessus de la moyenne	Minimum	Moyenne	Maximum	Médiane
121 / 121	62	59	1.75 / 20	9.75 / 20	16 / 20	9.75 / 20

3/ Réussites et fragilités pour chaque partie

Partie 1 : La santé dans nos assiettes

Les fonctions des aliments et la notion d'équilibre alimentaire sont globalement bien identifiées. De nombreuses propositions pour différencier les deux types d'aliments sont souvent faites sans l'emploi d'un verbe d'action.

Les connaissances mises en jeu sont bien traitées à l'aide du document fourni (Doc. 5)

Peu de candidats ont évoqué le questionnement scientifique sur les aliments inconnus.

La rédaction des consignes reste à renforcer, de même que celle de l'objectif de séance. Des éléments relatifs à la différenciation et aux prolongements de l'activité (questions 2, 6 et 8) sont souvent manquants.

Partie 2 : De la chimie dans les sodas

Les noms des trois éléments chimiques communs aux molécules d'aspartame et de saccharose ont été fréquemment trouvés.

Le calcul lié à la masse volumique pose problème à de nombreux candidats. Cette question est souvent non traitée.

La définition de la solubilité manque de rigueur scientifique. Les réponses sont partielles ou erronées. Les candidats ont majoritairement indiqué correctement les connaissances et compétences dans le domaine « Mélanges » et « Pratiquer des langages »

Les calculs de la quantité de sucre ont rarement bien abouti.

Les éléments chimiques et l'identification sans calcul de l'espèce chimique sont les points forts des candidats. Toutefois, le calcul de la masse volumique ainsi que la définition de la solubilité et la démarche expérimentale sont des points à renforcer (questions 11, 13 et 16).

Partie 3 : Le remplissage industriel des bouteilles d'eau

Cette dernière partie a été traitée superficiellement par un grand nombre de candidats.

L'identification des erreurs des élèves, la justification de l'utilisation du capteur ultrason ainsi que le fonctionnement de la LED sont les points forts de cette partie. Les points de fragilité se situent au niveau de la chaîne d'énergie du prototype (question 19) et de la démarche de l'activité pour travailler la compétence de modification du programme (question 22).

4/ Conseils aux candidats

Le niveau général des candidats en sciences et technologie est plutôt moyen . D'excellentes copies ont cependant été repérées.

Le jury recommande donc aux candidats qui choisissent ce domaine disciplinaire de :

- S'imprégner des attendus de l'épreuve écrite d'application « Sciences et technologie » ;
- Prendre le temps de lire l'ensemble du sujet ;
- Répondre par des réponses construites, claires et précises ;
- Utiliser un tableau si cela facilite la clarté ;
- Gérer harmonieusement le temps de l'épreuve afin de traiter toutes les parties du sujet.

S'approcher de la posture de l'enseignant c'est développer des connaissances techniques, méthodologiques et pédagogiques qui sont de bonnes bases pour asseoir les compétences des élèves. Leur maîtrise est donc primordiale

Il faut déjà à ce stage envisager les points pédagogiques ou d'enseignement explicite qui sont des points de fragilités visibles dans plusieurs copies.

Le candidat gagnera à comprendre le rôle des verbes d'actions et à faire le lien entre l'objectif et la démarche utilisée pour développer le raisonnement chez l'élève.

Il est nécessaire d'aborder la préparation de l'épreuve de manière intégrative en adossant leur préparation à la lecture documentaire pour notamment :

- Enrichir leurs connaissances, s'exercer à traiter et analyser l'information avec méthode et rigueur ;
- S'appropriier les contenus des programmes d'enseignement ;
- S'acculturer aux nombreuses ressources pédagogiques présentes notamment sur le site EDUSCOL du ministère.

Enfin et surtout, l'orthographe et la grammaire sont des points à maîtriser tout comme une écriture lisible, au regard des objectifs professionnels liés à ce concours.

DOMAINE HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EMC

1/ Description synthétique de l'épreuve

Dans le cadre de l'épreuve, les deux parties relevaient pour l'une de l'EMC (pour 11 points) et l'autre de la géographie (pour 9 points).

La composante EMC abordait la question de l'égalité filles-garçons en CE2 à partir de la situation de l'organisation d'une partie de football et de l'occupation de l'espace de la cour de récréation et d'un ensemble documentaire.

Une question invitait les candidats à proposer à partir de cette situation et des documents une séquence pédagogique portant sur l'égalité entre les filles et les garçons, le rejet des stéréotypes et la lutte contre les discriminations en précisant pour chaque séance son titre, son objectif, et les compétences travaillées. Il s'agissait également de proposer une définition à donner aux élèves de l'égalité entre les filles et les garçons à l'issue de la séquence. Une deuxième question invitait à préciser les enjeux soulevés par le problème d'occupation et à proposer un projet pédagogique en réponse.

Pour la composante géographie

Séquence pédagogique portant sur les littoraux - *Thème* « Explorer les organisations du monde » - *Enseignement* « Questionner l'espace et le temps » - *Dossier documentaire* mettant notamment en avant le cas de Terre-De-Haut aux Saintes avec les documents 9 à 11.

Il était demandé aux candidats, toujours en CE2, de préciser pour une des séances :

- ce qu'ils veulent que les élèves apprennent et retiennent ;
- son titre ;
- l'exploitation pédagogique d'un ou plusieurs documents du dossier documentaire ;
- la trace écrite, qui devait comporter une production graphique réalisée par les élèves.

Il était à ce titre notablement demandé d'intégrer un exemple de production dans la réponse.

2/ Éléments statistiques

	Nombre de copies	En dessous de la moyenne	Au-dessus de la moyenne	Minimum	Moyenne	Maximum	Médiane
Concours externe	92	48	44	01.5 /20	08.44/20	18 /20	08/20
2 ^{ème} concours interne	10	5	5	03/20	08.47/20	17.25/20	08.5/20
Ensemble	102	53	49	01.5 / 20	08,44 /20	18 / 20	08/20

3/Réussites et fragilités pour chaque partie et conseils aux candidats (en termes de connaissances attendues et de méthodologie)

Eléments pouvant être attendues et/ou valorisées	Réussite	Fragilités	Conseils
Géographie			
Assise scientifique - Maîtrise des notions - Maîtrise de la démarche géographique - Exploitation des ressources	La plupart des candidats ont utilisé les ressources et beaucoup parviennent à les mettre en relation pour identifier les caractéristiques et les transformations du littoral en lien avec les documents proposés.	Des candidats proposent une définition du littoral trop vague, pas assez stabilisée scientifiquement et n'expliquent pas le phénomène géographique de littoralisation. Les acteurs sont très souvent oubliés, bien peu de copies les mentionnent. Les éléments fondamentaux de la méthodologie du croquis en géographie ne sont pas maîtrisés par tous les candidats, notamment la légende.	Lire quelques articles scientifiques pour acquérir le lexique et les notions de la géographie (lecture associée à la fréquentation d'un dictionnaire de géographie, ou du lexique en ligne du site Géoconfluence) Choisir pour tout ou partie de la trace écrite dans la variété des formes possibles de production graphique à caractère ou finalité géographique (ex : croquis de paysage ...) s'appuyant sur les représentations de l'espace (à condition que ce soit adapté en termes d'exigences au niveau (CE2) des élèves, cf. <i>Infra</i>)
Transposition didactique - Maîtrise des programmes et de leurs enjeux - Adaptation au niveau des élèves - Problématisation - Objectifs de savoirs et savoir-faire - Cohérence séquence / séances	Des copies témoignent d'une bonne connaissance des programmes. Des schémas ou croquis ont été réalisés par les candidats Certains candidats proposent des séances bien organisées et cohérentes avec une bonne utilisation des documents fournis.	Les productions graphiques proposées sont souvent trop brouillonnes et leur choix peu explicite. Nombre de candidats ne mobilisent pas assez de repères géographiques. Peu de construction de légendes (en progressivité et lien avec le niveau, et en référence au document 7) Le guidage est souvent fragile, avec des consignes parfois inadaptées (ex : analyse le document ...). L'utilisation de documents par des élèves de CE2 n'est pas toujours appropriée.	Consulter les ressources d'accompagnement Eduscol pour s'appropriier des démarches plus pertinentes. Mieux identifier les ressources didactiques et pédagogiques, et se poser la question de ce qui est à la portée d'un élève de CE2. Utiliser des crayons de couleur pour réaliser des productions plus soignées et bien différencier les espaces dans leur organisation.
Dispositif pédagogique - Variété et cohérence des situations pédagogiques - Différenciation - Évaluation	Un candidat a proposé une sortie pédagogique aux Saintes pour découvrir et comprendre l'organisation de l'espace. Les élèves sont amenés à prendre des photographies et sont les	Très peu de copies proposent de réels éléments de différenciation. Trop de situations manquent de cohérence et/ou de clarification/précision	Varier les situations d'apprentissage et mieux les associer explicitement à des compétences. Réfléchir davantage à ce que les élèves apprennent et de quelle façon l'enseignant vérifie si les apprentissages sont acquis.

- Situations de collaboration - Usage du numérique	acteurs de cette séquence. Une copie propose la réalisation d'un croquis de classe réalisé collaborativement.	(ex : « ils sont évalués sur ce qu'ils ont appris »).	
EMC			
L'assise scientifique - Maîtrise des notions - Exploitation des ressources	La définition de l'égalité est assez bien construite. Les candidats s'appuient effectivement sur les programmes et font référence aux valeurs de la République.	L'utilisation des documents (notamment le 4) n'est pas toujours judicieuse et des activités proposées tendent même parfois, paradoxalement, à renforcer certains stéréotypes.	Problématiser les séances et faire en sorte que la trace écrite et les activités permettent effectivement de répondre aux objectifs cités. Inscrire la proposition en lien avec les enjeux du climat scolaire à l'échelle de la classe ou de l'école, le rôle de l'institution et les missions afférentes des personnels enseignants (« Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes », « Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ».)
La transposition didactique - Maîtrise des programmes et de leurs enjeux - Adaptation au niveau des élèves - Problématisation - Objectifs - Cohérence séquence / séances - Transversalité	Beaucoup proposent de s'appuyer sur la charte de la laïcité (document 6) en classe comme support pédagogique. La présentation de la séquence sous forme de tableau par certains candidats a pu faciliter l'exposition claire de la séquence et de ses séances.	Certains candidats confondent les notions d'« objectif », « compétence », « capacité ». Dans les propositions, il arrive que soient confondues la formalisation des objectifs de séances et les consignes livrées aux élèves. Certaines copies n'exploitent que peu voire pas les documents proposés au cours de la séquence.	
Le dispositif pédagogique - Variété et cohérence des situations pédagogiques - Différenciation - Évaluation - Pédagogie de projet - Insertion de situations collaboratives	Des candidats ont placé les élèves comme acteurs du projet et ont proposé une réflexion collective. Certains projets pédagogiques proposés s'organisent à différents niveaux : la classe, le cycle et l'école.	Les projets proposés ont souvent été associés au sport et ont notamment consisté à faire pratiquer les sports en mixité et non à réfléchir en perspective aux enjeux plus généraux de l'occupation de l'espace. Les enjeux institutionnels ne sont pas toujours identifiés. Trop souvent l'enseignant décide sans concertation voire discussion avec les élèves et les dimensions participative, collaborative ou réflexive sont peu	Inscrire davantage le projet dans celui de l'école et dans le quotidien des élèves. Investir la pédagogie de projet, des situations collaboratives prendre appui sur la parole des élèves. Mieux préciser et identifier les concours, journées ou partenaires mobilisables pour la mise en place d'un projet éducatif et pédagogique.

		présentes dans les dispositifs pédagogiques proposés. La démarche spécifique de projet est souvent mal conçue.	
Autres compétences			
Maîtrise de la langue	La maîtrise de la langue est globalement correcte.	Les fautes d'accords sont majoritaires (verbes, adjectifs). Des écueils dans le vocabulaire qui doit être plus rigoureux surtout en géographie.	Ménager un temps de relecture finale. S'approprier les termes fondamentaux de la discipline (espace, littoral, aménagement...).
Posture de l'enseignant	Les réponses apportées soulignent la volonté de transmettre les valeurs républicaines.	Les travaux en groupe, en équipe, l'implication des élèves ou des parents à la vie de l'école sont peu présents. Des postures parfois exclusivement « verticale » et peu d'approches laissant la place aux propositions des élèves.	Ménager des situations de prise en compte de la parole et des propositions des élèves comme levier d'apprentissage, de motivation et d'engagement dans les projets.
Compréhension des consignes et des attendus	Les consignes sont globalement correctement suivies. Pas de contresens notables répétés.	Plusieurs séances ont pu être proposées en géographie, alors que la consigne n'en demande qu'une.	
Connaissance du système éducatif	Dans l'ensemble elle est assez bonne.	Il n'y a que peu de mention au projet d'école, au règlement intérieur, aux parents d'élèves. Aucune mention du code de l'éducation ou au référentiel de compétences des enseignants.	S'appuyer sur le prescrit non seulement avec les programmes scolaires mais aussi les missions du professeur et de l'école au titre notamment du référentiel afférent.

DOMAINE DES ARTS

1/ Description synthétique de l'épreuve

La troisième épreuve d'admissibilité dure trois heures. Elle est divisée en deux parties, correspondant à deux sous-sujets, chacun dans une composante différente.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une séquence ou séance d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).

Elle est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Cette année les 2 composantes sont : les arts visuels et l'éducation musicale.

▪ Pour la composante arts visuels

Les candidats sont invités à proposer une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de cycle 2 en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire.

La séance proposée porte sur un point de programme précisé dans le libellé du sujet :

« La représentation du monde ». Prendre en compte l'influence des outils, supports, matériaux, gestes sur la représentation en deux et en trois dimensions

Quatre documents constituent le dossier documentaire

Document n° 1 : Ressources iconographiques.

Document n° 2 : Contraintes didactiques et pédagogiques.

Document n° 3 : *Lexique pour les arts plastiques : la diversité des pratiques au service du projet de l'élève*, ressources d'accompagnement des enseignements en arts plastiques aux cycles 2 et 3, site eduscol.education.fr (extrait).

Document n° 4 : Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), arts plastiques. Compétences travaillées. BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits).

La conception de la séance peut se concevoir selon des approches diverses mais dans tous les cas, il est attendu du candidat, une réponse organisée et structurée avec introduction, développement et conclusion.

▪ Pour la composante éducation musicale

Les candidats sont invités à réaliser l'analyse critique d'une séance destinée à une classe de cycle 2, en tirant parti des éléments fournis dans le dossier documentaire et en ciblant deux des champs de compétences définis par le programme :

Écouter, comparer

Échanger, partager

Le dossier documentaire comporte quatre documents qui invitent les candidats à s'interroger sur les modalités de construction de compétences et d'acquisition de connaissances autour d'une œuvre musicale à partir :

- D'une approche sensible par le questionnement des perceptions et des émotions,
- D'une approche analytique par la mobilisation de connaissances préalables et les échanges au sein de la classe.

Document n° 1 : Jean-Baptiste LULLY, Marche pour la cérémonie des Turcs, 1670. Source : Musique Prim', réseau CANOPÉ (extrait).

Document n° 2 : Fiche de préparation à analyser.

Document n° 3 : MAIZIÈRES, Frédéric (2020). Les représentations partagées d'auditeurs novices du Finale du Carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns. Recherche en éducation musicale, n°35. Université Laval. Québec, 61-87(extrait).

Document n° 4 : Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) – Éducation musicale. BOENJS n°31 du 30 juillet 2020 (extraits).

L'analyse de la séance et sa reconstruction peuvent se concevoir selon des approches diverses, en fonction de la priorisation effectuée par le candidat au sein des compétences (voir document 4).

Quels que soient les choix opérés, il est attendu que le candidat les justifie et que sa composition s'organise selon la forme introduction – développement – conclusion et démontre une bonne compréhension des enjeux de l'éducation musicale au cycle 2

2/ Éléments statistiques

Nombre de copies	Minimum	Moyenne	Maximum
27 / 27	6.00/ 20	11.3 / 20	18.25/ 20

3a/ Réussites observées :

Les meilleures copies sont celles où la composition s'organise selon la forme introduction – développement – conclusion. Ce sont celles dans lesquelles les enjeux du sujet sont compris et annoncés dans l'introduction et où l'on repère une bonne organisation.

Dans ces copies, les points de programme liés au sujet font l'objet d'une analyse de la part du candidat notamment en ce qui concerne l'écart entre les compétences annoncées et les compétences travaillées. La mise en activité des élèves, l'organisation des échanges, sont commentés et assortis d'autres propositions.

L'analyse proposée montre une connaissance de la didactique disciplinaire : place de la pratique et de l'approche sensible dans l'activité d'écoute, modalités des échanges, relations entre les activités de perception et les apprentissages, prise en compte de l'équilibre entre connaissances et compétences.

La conclusion du candidat montre une bonne compréhension des enjeux de l'éducation musicale au cycle 2.

La maîtrise de la langue et la qualité de la rédaction sont respectées.

3-b Faiblesses et difficultés :

En dehors des copies hors sujet qui témoignent d'un manque de connaissance de l'épreuve, les lacunes suivantes ont été relevées :

- Le candidat fait preuve d'une méconnaissance des notions et du vocabulaire spécifiques à l'éducation musicale,
- La maîtrise de la langue française (syntaxe, grammaire, orthographe) est insuffisante,
- La proposition du candidat trop théorique n'est pas applicable,
- Le candidat ne propose pas de mise en action des élèves pour approfondir sa réflexion,
- Le candidat manque de structuration dans son analyse.

4/ Conseils aux candidats (en termes de connaissances attendues et de méthodologie)

Lors de l'élaboration d'une séance, les candidats doivent prendre en compte la gestion du temps, de l'espace, la diversité des élèves, leurs acquis, le lexique spécifique, la place de l'enseignant, la façon de gérer le groupe. Les consignes et consolidations doivent être explicites et précises.

L'évaluation de la séance doit être envisagée ainsi que des prolongements possibles ou l'ouverture sur d'autres domaines disciplinaires.

La séance peut être présentée sous forme de fiche, mais le format introduction-développement-conclusion permet de contextualiser la séance, de justifier ses choix et d'argumenter ses propositions en prenant appui sur les programmes et sur les documents proposés.

Le candidat pourrait également mettre en lien ses connaissances sur les enjeux de l'éducation artistique à l'école primaire et des méthodes pédagogiques spécifiques à l'enseignement artistique au regard de la compréhension des programmes scolaires liés aux arts à l'école primaire.

Dans l'analyse critique d'une séance, il faut aussi proposer des pistes de situations pédagogiques visant à améliorer la séance.

La synthèse et la mise en forme des idées doivent respecter la syntaxe et l'orthographe

Enfin, il faut impérativement que tous les candidats se saisissent des documents proposés pour étayer leurs propositions et leur analyse.

L'épreuve écrite d'application domaine Arts du CRPE repose sur un corpus d'œuvres de référence disponible sur le site eduscol.education.fr, rubrique devenirenseignant.gouv.fr. Il est indispensable d'en avoir pris connaissance.

En résumé, il est essentiel de combiner des connaissances théoriques solides, une préparation pratique, une bonne gestion du temps et la maîtrise de l'écrit sans oublier les ressources spécifiques à l'enseignement artistique à l'école primaire.

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE EN LANGUE REGIONALE (CREOLE GUADELOUPEEN)

1/Rappel du texte réglementaire de l'épreuve écrite en langue régionale :

L'épreuve écrite en langue régionale comporte trois parties :

- Une partie consistant en un commentaire en créole d'un texte en créole
- Une traduction d'un texte bref en créole, accompagnée de la réponse en français ou en créole à des questions de grammaire,
- Le commentaire en français d'un document pédagogique.

L'épreuve d'un coefficient 1 dure 3 heures. Elle est notée sur 20.

Une note globale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2/ Statistiques générales de l'épreuve d'admissibilité

	Postes offerts	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats admis
Concours externe public spécial de et en langue régionale	2	16	3	0	0

Epreuve écrite	Note minimale	Note maximale	Moyenne
	4.50/20	7.50/20	6.33/20
	Nombre de copies en-dessous de la moyenne	Nombre de copies au-dessus de la moyenne	
	1	2	

Remarques sur la sous-épreuve de commentaire guidé ainsi que sur les copies des candidats :

L'épreuve écrite en langue régionale vise à évaluer la maîtrise de la langue créole du candidat, la capacité à organiser son propos de manière claire, cohérente et convaincante, ses connaissances grammaticales et son aptitude à analyser un document pédagogique.

Dans la première partie de l'épreuve, il est attendu de lui qu'il fasse la démonstration de sa compréhension fine d'un texte long et exigeant, du plus explicite au plus implicite, prenant appui sur des éléments textuels précis. Le texte support ne doit pas être un prétexte à une réflexion libre et désincarnée sur des sujets éventuellement suggérés par le texte, ce d'autant qu'il était attendu du candidat qu'il construise son propos à partir des deux questions de guidage du sujet.

Le choix et la variété lexicale, le recours aux reprises nominales, la rédaction et la recevabilité des phrases, leur enchaînement, l'insertion des citations textuelles, la construction ordonnée et progressive du commentaire sont autant d'éléments recherchés et appréciés.

Le texte à commenter était un passage d'un poème en vers de Max Rippon, extrait du recueil poétique Pègmèl, paru en 2013.

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Commentaire en créole d'un texte en créole		Non-maîtrise de l'exercice d'un point de vue formel (absence d'introduction ou de conclusion). Un propos compact ne permettant pas de dissocier l'introduction, du développement, de la conclusion. L'identification du genre du texte est nécessaire pour convoquer le lexique littéraire adéquat. Les trois candidats ont parlé de « « lignes » alors qu'il s'agissait de « frazé ».	Lire avec attention la consigne du sujet pour identifier les attendus, les différentes étapes et éviter les contresens. L'introduction se doit d'être courte. Elle comporte trois moments : l'amorce en lien avec la vie de l'auteur, un événement socio-historique (en l'occurrence ici les événements de Mai 67) la présentation du texte (auteur, titres de l'œuvre et du passage, date de parution, genre, thème ...) annonce du plan : on mentionne les axes du commentaire sans entrer dans le détail des paragraphes. La conclusion comporte 2 temps : le bilan du commentaire, le rappel des idées fortes et enfin l'ouverture. Proscrire toute rédaction sous forme énumérative. Il est attendu d'un futur professeur des écoles qu'il ait une bonne maîtrise des règles orthographiques des langues française et créole.
	Une copie s'est essayée au relevé de certains procédés littéraires et à l'explicitation des effets sur la construction du sens. « <i>Maks Rippon ka sèvi avè on répétisyon pou montré jan yo simé bal jou-lasa. Espréyón bal-a-fizi ka wouvin lin 10, 29, 35, 60</i> »	Deux candidats ont confondu résumé et commentaire guidé, une des deux ayant ponctué son discours de gloses personnelles ou des rappels historiques discutables, dans des phrases inachevées. « <i>Alòs pou tou sa yo té ka fè yo mandé on monté asi lajan la yo té ka ganyé la. Sé pou tou sa, sa koumensé fè dézòd, lè travayè aresté travay é lè patron koumensé wouklé. Mi bab la koumensé yo kriyé</i>	Un commentaire est une démonstration : il s'agit de démontrer la validité des hypothèses de lecture annoncées dans la consigne. Chaque paragraphe doit présenter une idée en rapport avec le thème de la partie, mentionner ou citer des éléments du texte à l'appui de cette idée et enfin expliciter le lien entre les éléments mentionnés ou cités et l'idée. Au cours de la phrase préparatoire, repérer les champs lexicaux, les principaux procédés

		<i>mamglo é dèpi tanla-sa. Plisiè moun désidé maké. Té ni André Alier ».</i> Une seule des trois copies s'est essayée dans la première partie à un commentaire. Les deux autres parties s'apparentant davantage à de la paraphrase. Même si la qualité d'un commentaire ne se mesure pas au nombre de pages consacrées à l'exercice, il va de soi qu'un commentaire d'un moins d'une page est nécessairement carencé.	littéraires, la temporalité, la présence d'adjectifs axiologiques, de marques de jugement, de subjectivité. Observer la construction du texte et ses effets : discours, récit avec pauses narratives, sommaire, ellipses... Rassembler les éléments convergents pour nourrir la démonstration.
		Difficulté à considérer le texte littéraire comme un espace fictionnel nécessitant une mise à distance de la part du lecteur. « <i>Manblo té anvayi-nou adan tout ti kwen</i> »	Nécessité pour un futur enseignant de comprendre que la littérature sublime le réel en le déformant. Toute œuvre d'art est un beau mensonge. Même inspirée d'un fait historique, la culture régionale est parfois envisagée à travers des œuvres d'imagination qui transforment la réalité et suscitent des images, des sensations, des émotions.
	Niveau de langue passable.	Certaines expressions créoles ont été utilisées à mauvais escient : « <i>Tèks-la vwèjou...</i> » / « <i>I ka pran lapenn a mé 67</i> / Nou pé di jou-lasa pèp la té pri adan on katich [...] » Méconnaissance des règles graphiques et phonologiques d'accentuation « <i>plisyè, mo</i> pour morts, <i>aten</i> au lieu de <i>atann ...</i> » Des gallicismes nombreux : « <i>Sé on sòt de tromatis ba-yo</i> ».	Lire des textes littéraires d'expression créole de genres et de registres variés pour enrichir son répertoire lexical.

		Construction syntactique impropre : « I ka sòti dè... », « Tèks-la maké pa Maks Rippon ». Problème de cohérence graphique : le même mot est orthographié de diverses manières. « plisiè, plisyè, , la-sa, lasa... »	
--	--	--	--

Remarques sur les sous-épreuves de traduction et de grammaire ainsi que sur les copies des candidats :

Le passage à traduire étant choisi cette année encore dans le texte à commenter, les candidats en connaissaient le contexte et la place dans le récit. La bonne réussite de l'exercice sous-tend préalablement une compréhension fine du passage. La fidélité sémantique, la correction de la langue et la maîtrise de la langue française compte parmi les principaux critères d'évaluation.

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Traduction		Ecart sémantique entre le texte original et la traduction proposée, en raison de l'ajout d'une idée. « <i>Les flamboyants brûlaient de feu</i> ». / « <i>La fête des mères s'est terni à cause d'une maudite somme de deux francs qui nous revenait</i> ». Certaines propositions de traduction sans parfois sans aucun rapport avec le passage à traduire. « <i>La douleur est si vive qu'elle nous dévore</i> ». Omission de traduction de certains mots ou groupes de mots. Des fautes d'orthographe et d'accord nombreuses en français. « <i>tout les flamboyant était déjà en fleurs</i>. / <i>Ils nous ont attaquer</i> »	Veiller à respecter autant que possible le style de l'auteur, le niveau de langue utilisé, la syntaxe. Le travail de traduction sera facilité par la fréquentation de textes variés favorisant l'acquisition d'un vaste répertoire lexical. Même si le candidat est libre de ne pas traiter les sous-parties du sujet dans l'ordre de présentation, il va de soi que le commentaire guidé éclaire le sens et peut faciliter la traduction.
	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Grammaire		Certaines notions grammaticales (les marqueurs de temps, les classes grammaticales...) ne sont pas sues ou maîtrisées :	Un futur enseignant de créole ne peut faire l'économie d'une bonne connaissance de la grammaire créole. Les notions de temps (inscription du procès dans la chronologie),

		« Té paré : verbe conjugué au passé composé + l'auxiliaire être au présent de l'indicatif d'aspect aspectuel, à la troisième personne du singulier/. Té ka pété : té : pronom possessif remplace les flamboyants antériorité du nom déjà indiqué. C'est la troisième personne du pluriel. Ka pété : verbe précédé du parateur ka d'aspect itératif d'habitude. C'est le présent d'énonciation dans un récit. C'est de l'imparfait de l'indicatif, l'auteur décrit des faits passés. En les rendant au présent »	de mode (le degré de réalisation du procès selon celui qui parle) et d'aspect (la manière dont le procès est envisagé dans son déroulement) doivent être étudiées : construction, types, valeurs.
--	--	--	--

Remarques sur la sous-épreuve de commentaire d'un document pédagogique ainsi que sur les copies des candidats :

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Commentaire d'un document pédagogique	Un candidat a essayé de mettre en exergue la logique interne et la progressivité du document pédagogique en tentant de le décomposer. Une copie a souligné avec pertinence les carences du document pédagogique sans malheureusement proposer d'éléments d'amélioration. La durée réglementaire de la séance quotidienne de LVER a été pointée pour souligner l'impossibilité d'exploiter dans son	Aucun candidat n'a adossé le document pédagogique à une entrée culturelle ou une thématique précise. Des commentaires faisant fi des programmes de LVER, n'identifiant pas les objectifs linguistiques et/ou culturels, ne mentionnant pas les activités de communication langagière, n'évoquant pas les notions de prérequis, d'évaluations ou de modalités de travail.	Envisager le document pédagogique dans sa globalité et comprendre les liens pouvant exister entre les différentes parties. Cet exercice ne peut être réussi sans une certaine connaissance de la didactique des langues vivantes étrangères et régionales, du CECRL, de la perspective actionnelle et des programmes d'enseignement de LVER des cycles 2 à 3. Nous ne pourrions que trop recommander la lecture des programmes de LVER des cycles 2 et 3 afin entre autres d'identifier mais aussi de distinguer les notions de connaissances et compétences travaillées, de progressivité des apprentissages mais aussi de découvrir des exemples précis d'activités et de situations d'apprentissage pour les élèves.

	entièreté le document proposé au cours d'une séance de 15 à 20 mn. Des étayages ont parfois été envisagés avec justesse.		La séance de langue étant ritualisée, il est important d'envisager les rituels d'entrée et de fin de séance.
--	--	--	---

EPREUVES D'ADMISSION

1^{ère} EPREUVE : LEÇONS

Observations

	Réussites	Difficultés	Conseils aux candidats
Exposé	Les exposés réussis sont en priorité ceux pour lesquels les candidats ont pris le temps de bien lire le sujet et bien compris ce qui était demandé. Lorsqu'une séance est demandée, certains candidats présentent la séquence dans laquelle elle est inscrite de façon succincte. Certains candidats développent de façon précise les différentes phases de la séance après avoir indiqué les objectifs, les prérequis, certains obstacles et des éléments de différenciation. Certains ont, de plus, proposé des prolongements possibles ou des liens avec d'autres champs disciplinaires. Des exposés montrent une première connaissance des gestes professionnels du professeur des écoles.	Lecture partielle du sujet entraînant un hors sujet. Exposé trop court. Pas d'exploitation pertinente du dossier. Absence de connaissances des programmes et pauvreté du vocabulaire lié à la discipline. Méconnaissance des phases d'une séance.	Le candidat doit être en mesure de résoudre les exercices du sujet. Il est conseillé vivement de procéder à une lecture attentive du dossier et d'exploiter les ressources institutionnelles présentées. Au-delà de la connaissance de l'intitulé des différentes phases d'une séance, le candidat est invité à mieux connaître les intentions de ces différentes phases, de mieux appréhender leur articulation et de veiller à la cohérence de la séance (et/ou de la séquence) présentée. Le jury est étonné que certains candidats ne soient pas en mesure de résoudre les problèmes proposés dans le dossier.
Entretien	Certains candidats ont su faire évoluer les situations d'apprentissage proposées lors de l'exposé. Certains candidats ont montré une bonne capacité d'écoute et de prise de recul en s'appuyant sur leurs connaissances et ont su faire preuve de logique.	Difficulté pour certains candidats à s'appuyer sur le prescrit. Méconnaissance du développement cognitif de l'enfant. Méconnaissance des spécificités de l'école maternelle.	Prendre le temps d'écouter la question, faire le lien avec ses connaissances du développement de l'enfant et des programmes pour construire ses réponses. Faire preuve de capacité d'analyse réflexive pour faire évoluer une proposition.

		Certains candidats ont une posture de recherche d'information auprès des membres de la commission.	
Maitrise de la langue Compétences communicationnelles	Certains candidats ont un niveau de langue soutenu, utilisent un vocabulaire précis.	Difficulté à s'exprimer avec clarté et précision (niveau de langue en deçà des attendus du niveau de langue d'un professeur des écoles). Quelques erreurs d'accord sont à noter.	Respecter les règles de communication orale S'exercer à prendre la parole devant un jury Apprendre à débattre et à argumenter

Cette épreuve se prépare :

- Lire attentivement les sujets afin d'identifier les enjeux pour un traitement adapté.
- Eviter une longue description du corpus des documents au détriment de la présentation de son travail d'analyse et de mise en relation et en perspective de ces supports.
- Proposer un exposé structuré **et** riche démontrant l'acquisition des savoirs attendus pour réussir ce concours.
- Utiliser une terminologie professionnelle maîtrisée sans « jargonner ».
- S'appuyer sur une posture d'enseignant-chercheur pour appréhender cette épreuve et proposer une démarche pédagogique qui s'appuie sur un questionnement documenté.
- Connaître le prescrit : les attendus des programmes, les étapes de développement cognitif des enfants, les théories de l'apprentissage de la maternelle au cycle 3 (année de 6^{ème} comprise).
- Travailler la qualité d'expression orale : niveau et registre de langue ; gestion du stress ; posture face à un jury.

2^{ème} EPREUVE : EPS ET PROJECTION DANS LE METIER DE PROFESSEUR

Observations

EPS			
	Réussites	Difficultés	Conseils aux candidats
Exposé	Les exposés réussis sont en priorité ceux pour lesquels les candidats ont pris le temps de bien lire le sujet, bien compris ce qui était demandé et ont répondu précisément aux questions en tenant compte des éléments de contexte. Les éléments liés au développement et à la psychologie de l'enfant ont clairement été exposés. Le lexique professionnel est maîtrisé : champ d'apprentissage, APSA, domaine... L'exposé est présenté de façon structurée. Des candidats développent avec précision les différentes phases de la séance après avoir indiqué les objectifs, les enjeux de l'EPS. Ils présentent une unité d'apprentissage complète en précisant la situation de référence, les modalités d'évaluation, les critères de réussite. Certains candidats ont su intégrer judicieusement la séance dans l'unité d'apprentissage. Ils ont parfaitement intégré la sécurité des élèves à la séance.	Un exposé trop court. Un ou plusieurs éléments de contexte ne sont pas pris en compte. Un manque de cohérence entre les objectifs proposés, le contexte et la question posée. Une méconnaissance du sens de certains mots entraînant une mauvaise interprétation et donc un traitement inadapté du sujet. La didactique et de la pédagogie de l'EPS ne sont pas connues. Une certaine incohérence dans la présentation d'une succession d'activités. Les phases de développement de l'enfant ne sont pas connues. La sécurité n'est pas prise en compte. Des difficultés à inscrire leur proposition dans une programmation annuelle.	Il est conseillé vivement de : - Procéder à une lecture attentive du sujet et tenir compte de tous les éléments de contexte ; - Maîtriser les programmes d'enseignement pour les trois cycles ; - Maîtriser le vocabulaire lié à la didactique de l'EPS ; - Connaître les enjeux de l'EPS ; - Connaître les particularités de l'enseignement de l'EPS ; - Connaître les priorités ministérielles ; - Connaître les phases de développement de l'enfant.
Entretien	Certains candidats ont su faire évoluer les situations d'apprentissage proposées lors de	Un certain nombre de notions sont méconnues : - les enjeux de l'EPS,	Il est vivement conseillé de : - Prendre le temps d'écouter la question, pour construire ses réponses,

	l'exposé. Ils ont su faire preuve de réactivité et prendre du recul. Durant l'entretien ils s'appuient sur des connaissances scientifiques sur le développement et la psychologie de l'enfant.	-les priorités ministérielles en EPS, -le fonctionnement du sport scolaire, -les dispositifs opérationnels en EPS, -les modalités d'évaluation en EPS, -les objectifs de la maternelle. Certains candidats ont du mal à faire évoluer leur représentation malgré les nombreuses relances. D'autres demeurent silencieux. Des candidats n'ont pas réussi à compenser leur exposé en apportant des réponses pertinentes aux question posées.	- Entraîner sa capacité d'analyse réflexive pour faire évoluer une proposition, - Ne pas retourner aux membres de la commission la question posée, - Éviter les longs silences, - Illustrer ses propos avec des exemples permettant de faire le lien avec la réalité d'une classe. - Connaître les phases du développement de l'enfant (envisager une immersion en classe de maternelle lors de la préparation de l'épreuve).
--	--	---	--

Points de vigilance : L'arrêté du 25 janvier 2021 stipule que la première partie de l'épreuve dure 30 minutes. Il faut s'entraîner à prendre en compte cette contrainte afin d'exploiter tout ce temps avec pertinence et aborder cette épreuve sereinement.

Projection dans le métier			
	Réussites	Difficultés	Conseils aux candidats
Exposé	Les exposés réussis sont en priorité ceux pour lesquels les candidats ont su valoriser les éléments de leur parcours professionnel et/ou personnel en se projetant dans le métier d'enseignant de façon réaliste. Les motivations ont été clairement exprimées. Le temps imparti a été utilisé entièrement et de façon pertinente avec un plan annoncé.	L'exposé est trop court. Le lien entre le parcours, les compétences développées et les compétences du référentiel n'est pas repéré. La présentation ne met pas en valeur le parcours du candidat, son authenticité. Certains candidats restent flous sur leur motivation.	Il est vivement conseillé de : - Préparer et structurer sa présentation - Mettre en évidence les compétences acquises qui pourront être exploitées en tant que professeur des écoles. - Bannir la formulation de motivations qui s'apparenteraient plus à des sollicitations voire des suppliques (<i>Exemples : « J'ai toujours voulu être enseignant », « je suis fait pour ce métier », « je suis issu d'une famille d'enseignant »</i>).
Entretien	Le candidat a su se projeter dans la réalité du métier et expliciter sa perception du métier.	Le candidat présente une vision non réaliste et peu objectivée du métier.	Il est conseillé aux candidats de connaître les particularités de l'enseignement au premier

			degré afin de construire une vision concrète du métier. Il est essentiel de dépasser une vision idéalisée ou « médiatique » du métier. Il faut s'appuyer sur les ressources institutionnelles, des travaux de recherches qui apportent des éléments d'analyse de ce métier.
Mise en situation Enseignement	Le candidat est capable de se projeter dans la situation proposée en construisant une réponse cohérente qui tienne compte du cadre et du contexte proposé en faisant preuve de bon sens.	Des candidats montrent des difficultés à : - Analyser et à se projeter dans la situation ; - Problématiser ; - Structurer la réponse ; - Faire référence aux textes et aux outils. On repère également une méconnaissance : - De l'élève ; - Des processus d'apprentissage ; - Des spécificités de l'école maternelle.	Il est nécessaire de bien écouter les questions afin d'être en mesure de les problématiser. L'argumentation et l'étayage des réponses doivent pouvoir s'adosser à la connaissance de ressources pédagogiques. Il faut être en mesure de reconstruire, d'améliorer une situation d'apprentissage, d'intégrer la progressivité, les prolongements dans ses propositions.
Mise en situation Vie scolaire	Le candidat est capable de se projeter dans la situation proposée en élaborant une réponse cohérente en ordonnant ses arguments et en les priorisant. Il fait preuve d'une bonne connaissance du système éducatif et montre déjà des aspects de son éthique professionnelle.	Les prestations en deçà des attendus le doivent à une méconnaissance : - Du système éducatif dans son ensemble ; - Des textes qui régissent la vie scolaire ; - Des dispositifs prioritaires et indispensables mis en œuvre par l'éducation nationale.	Être enseignant n'est pas un métier solitaire aussi faut-il l'inclure dans le système éducatif dont on doit connaître les périmètres d'action sans oublier les différents partenaires, internes et externes.

Capacité à s'exprimer et communiquer			
	Réussites	Difficultés	Conseils aux candidats
Tout au long de l'épreuve	S'exprime avec aisance, clarté et dynamisme. Utilise un débit adapté. S'exprime de façon correcte, avec un niveau de langue de qualité. Maîtrise un vocabulaire spécifique approprié. Fait preuve de qualités d'écoute permettant de répondre de façon adaptée aux questions posées.	Difficulté à s'exprimer avec clarté et précision (niveau de langue en deçà des attendus du niveau de langue d'un professeur des écoles). Quelques erreurs d'accord sont à noter. Ton monocorde. Voix inaudible. Longs silences Débit trop rapide ou trop lent. Des difficultés à comprendre les questions.	Il est conseillé vivement : - De s'entraîner à la prise de parole. - D'éviter d'avoir un discours trop familier Le candidat doit faire montre de ses motivations dans son expressivité sans toutefois être dans l'excès. Une préparation effective permet : - la structuration des propos, - une expression claire et étayée des motivations et des compétences acquises - le respect du temps de l'exposé (5')

Points de vigilance : Lire le BO relatif aux épreuves du CRPE, l'arrêté du 25 janvier 2021 stipule que l'exposé ne saurait excéder quinze minutes.
 Prévoir un exposé structuré dont l'introduction situe les enjeux du domaine concerné et présente le plan.
 Sortir des représentations familiales ou personnelles de l'école et acquérir des connaissances institutionnelles attendues dans le cadre d'un concours professionnel.

EPREUVE ORALE SPECIAL LANGUE REGIONAL Option : créole guadeloupéen

Aucun candidat admissible pour la session 2024.

EPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE

1. Rappel des modalités d'inscription et du format de l'épreuve facultative de langue vivante étrangère

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury

(durée : dix minutes).

Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie)

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Durée de préparation : trente minutes. Durée de l'épreuve : trente minutes.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves

1/ Statistiques de l'épreuve

	Nbre de candidats inscrits	Nbre de candidats présents	Nbre de candidats absents	Nbre de candidats ayant obtenu une note > 10	Nbre de candidats ayant obtenu une note ≤ 10	Moyenne des notes/20	Note la plus basse /20	Note la plus élevée /20
ANGLAIS	28	27	1	19	8	12,03	03	19
ESPAGNOL	6	5	1	4	1	13,25	08	19

2/ Observations du jury

	Réussites	Difficultés	Conseils aux candidats
Présentation des documents en langue vivante étrangère	Les meilleures prestations comportaient : - une présentation de soi explicite et concise ; - une présentation claire et organisée des documents ; - une bonne explication des points culturels et didactiques. - De façon générale, une bonne connaissance du cadre institutionnel, du CECRL et des attendus de fin d'année. Certains candidats ont su montrer leur aisance tant dans la langue usuelle que dans la maîtrise du champ lexical lié à la pédagogie dans la langue cible.	Une durée excessive a parfois été accordée à la présentation de soi, au détriment du temps devant être consacré à la présentation des documents. Les candidats ont été nombreux à ne pas pleinement utiliser le temps imparti. Leur présentation a donc été bien trop courte. Les difficultés relevées étaient également liées à la méconnaissance des termes de lexique dans la langue vivante étrangère, en lien avec la didactique et la pédagogie.	S'entraîner pour : - se présenter en anglais de façon claire et succincte - respecter la durée des différents temps de l'épreuve. Consulter les sites internet d'établissements scolaires de pays anglophones.
Présentation de l'exploitation pédagogique du ou des document (s) en français	Une bonne aptitude à concevoir une séquence pédagogique en langue vivante étrangère. Dans certains cas, une exploitation pédagogique remarquable, tant sur le fond que la forme. Des présentations de mise en œuvre pertinentes pour la plupart des candidats. Les séances présentées étaient détaillées et structurées.	Chez certains candidats, une méconnaissance des orientations de la politique nationale en langues vivantes, des programmes et instructions officielles, et de leur mise en œuvre. De manière générale, les candidats n'ont pas su proposer d'autres supports ou	Consulter régulièrement les sites de l'éducation nationale dédiés tels qu'Eduscol et les guides récemment mis à la disposition du corps enseignant du premier degré. Avoir une meilleure connaissance du CECRL, des programmes d'enseignement des langues et de leur actualité (« éveil aux langues », Plan langues vivantes ...)

	Les rituels et la diversité des modalités d'apprentissage proposés par certains candidats démontraient une véritable maîtrise et capacité à se projeter. Certains candidats ont su montrer leur parfaite connaissance des textes officiels et approches pédagogiques qui régissent l'enseignement des langues vivantes dans le premier degré.	activités que ceux qui leur avaient été fournis. Ils ont aussi eu du mal à prévoir les difficultés éventuelles des élèves et à envisager une évaluation des compétences définies.	Apporter une touche personnelle dans la proposition des supports d'activités. Exploiter finement le contenu du document soumis à l'étude afin d'en faire émerger des pistes de réflexion réalisables avec les élèves, à l'aide d'exemples pertinents, en lien avec les programmes.
Entretien avec le jury en langue vivante étrangère	De façon globale, les candidats ont bien compris les questions posées et ont su réagir. Certains candidats ont su faire preuve d'une grande réactivité lorsqu'il s'est agi d'adapter ou de réorienter leurs réponses, suite aux remarques du jury lors de l'entretien. Les meilleurs candidats ont su démontrer leur maîtrise de la langue anglaise : fluidité, correction syntaxique et richesse du lexique.	Chez certains candidats, le niveau de maîtrise de la langue vivante présentée relevait davantage du niveau B1, voire A2. Ces candidats ont donc rencontré des difficultés pour s'exprimer, en particulier lors de l'entretien avec le jury.	Les futurs candidats devront s'assurer de la concordance entre leur niveau de langue dans la langue cible et le niveau attendu dans le cadre de l'épreuve, soit le niveau B2 du CECRL. Il existe de nombreux tests en ligne permettant aux candidats de vérifier leur niveau de langue sur l'échelle du CECRL.

3/ Points de vigilance

Le jury recommande vivement aux futurs candidats, désireux de s'inscrire à l'épreuve facultative de langue vivante étrangère, de s'assurer que leur maîtrise de la langue vivante étrangère présentée relève bien du niveau B2 du CECRL.

Il est aussi rappelé qu'au-delà de la maîtrise de la langue, les candidats doivent présenter une exploitation pédagogique structurée. Maîtriser un schéma linguistique ne suffit pas à correctement faire apprendre une langue vivante aux élèves : la didactique de l'enseignement des langues vivantes doit être connue et comprise par les candidats. Ils devront en outre maîtriser le lexique spécifique à la didactique des langues aussi bien en français qu'en langue vivante étrangère.

Enfin, la tenue vestimentaire constituant un point tout aussi important que la teneur de l'entretien, une tenue correcte est donc exigée des candidats.